1^e S/ES

Des espaces ruraux dominés par la ville

a. L'emprise de la ville sur les campagnes

Les espaces ruraux regroupent environ 11 millions d'habitants répartis sur 70% du territoire. Cette population semble stabilisée et augmente dans les espaces ruraux situés à la limite des aires urbaines.

En effet, la France des espaces ruraux est caractérisée par une grande diversité des situations qui témoigne avant tout de l'influence grandissante de la société citadine dont elle dépend.

En premier lieu, les espaces ruraux périurbains sont les plus dynamiques. Dans le cadre de la périurbanisation, étudiée plus haut, ces campagnes attirent des ménages qui décident de quitter la ville pour bénéficier d'un habitat à moindre prix ainsi que d'un cadre de vie plus agréable. Toutefois, dans ces espaces ruraux, les agriculteurs sont minoritaires, les habitants conservant le plus souvent un mode de vie urbain (courses au supermarché, loisirs...).

Ainsi, aujourd'hui certaines zones rurales longtemps délaissées se repeuplent à nouveau profitant du phénomène de desserrement urbain de certaines villes de provinces. Nous pourrions citer comme exemple, le cas de la ville de Limoges dont le développement de l'aire urbaine entraîne une augmentation du nombre d'habitants dans les campagnes périurbaines.

b. <u>La situation des espaces ruraux à l'écart des aires urbaines</u>.

Ces espaces sont caractérisés par une grande diversité. Il faut différencier les espaces agricoles performants, produisant selon un **modèle productiviste*** comme c'est le cas dans les plaines céréalières de la Beauce ou dans le vignoble bordelais. Bien qu'éloignées des centres urbains, ces campagnes sont bien intégrées au marché mondial et bénéficient d'importantes subventions européennes dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) leur permettant de se moderniser et d'affronter la concurrence étrangère. Ces espaces ruraux sont donc des espaces dynamiques.

Toutefois, sur un tiers du territoire, le déclin démographique se poursuit, les exploitations sont parfois laissées à l'abandon, favorisant ainsi l'expansion du couvert forestier. Cette situation est particulièrement vraie dans le centre de la Bretagne, dans le sud-ouest de la France ou le Massif central. Dans ces espaces, la **déprise*** rurale est réelle et entraîne bien souvent la fermeture des commerces de proximité dans les villages et, plus inquiétant, la fin de certains services publics (fermeture de bureaux de poste). Des **pôles d'excellence rurale*** (PER) ont été créés afin de favoriser le développement de nouveaux projets dans ces espaces.

Les résidences secondaires y sont nombreuses. De nombreux touristes européens s'y installent, parfois durablement (Dordogne, **Lubéron***, Corrèze). Le développement d'un tourisme vert, valorisant le cadre de vie, le patrimoine culturel historique, peut favoriser le maintien d'une économie locale sans toutefois être une solution pleinement satisfaisante.

Vocabulaire:

<u>Déprise</u>: Abandon progressif d'une région rurale (culture, élevage) ; arrêt d'exploitation

<u>Lubéron</u>: massif montagneux peu élevé qui s'étend d'est en ouest entre les Alpes-de-Haute-Provence et le département du Vaucluse.

<u>Modèle productiviste</u>: Mode de production agricole qui privilégie un rendement maximal par l'utilisation massive d'engrais, de pesticides et par une forte irrigation.

<u>Pôle d'excellence rurale (PER)</u>: Mesures d'encouragement par l'Etat de projets destinés à redynamiser les espaces ruraux confrontés à d'importantes difficultés

Comprendre le fonctionnement d'un pôle d'excellence rurale :

PER Sud-Gironde. Porteur du nom : Centre hospitalier sud- Gironde. « Le PER complète le projet de santé Sud-Gironde, démarche visant à structurer l'offre de soins sur le territoire dans l'objectif de la pérenniser et d'assurer une complémentarité et une coordination accrues entre tous les acteurs. Il permettra de mailler et de mettre en synergie des professionnels de santé pour maintenir d'une part une offre de soins de proximité et de qualité et d'autre part l'attractivité du territoire pour les professionnels, par la réalisation de 4 maisons de santé rurale. »

PER Auvergne. Communauté de communes Val de Besbre Bourbonnaise: « La communauté de communes cherche à renforcer l'attractivité de Jaligny dans son rôle de pôle de services, en affirmant l'action culturelle comme vecteur du lien social et de la structuration de l'offre de services. Tenant compte des réflexions conduites après agrément de ce territoire au titre des Pôles d'Economie du Patrimoine en 2001, le projet vise à mettre en synergie l'action de l'ensemble des acteurs locaux autour de la valorisation de la « mémoire vivante », par trois opérations qui structurent cette activité d'animation culturelle et sociale : le « garde mémoire » (moyens et compétences culturelles), la « mémoire vivante » (la présence des personnes âgées) et le « remue mémoire » (espace de transmission intergénérationnel des savoirs). Le PER s'appuie sur René Fallet, écrivain et figure marquante du territoire pour installer autour d'un nom des actions qui font intervenir la mémoire de tous, et faire ainsi de la langue, du patrimoine oral et écrit, de la mémoire vivante un outil de développement local. »

PER en Pays d'Auge : « Ce projet propose une stratégie de développement local intégrant les dimensions sociales, économiques, touristiques et environnementales. Il vise :

- Maintien du revenu des producteurs afin de conserver les exploitations existantes et permettre des installations sur des nouvelles productions adaptées (maraîchage).
- Développement de circuits courts favorisant la création et la viabilisation d'exploitations.
- Création de liens entre 2 populations: les agriculteurs et les autres ruraux par le développement de circuits courts et par l'approvisionnement de la restauration scolaire.